

# Le Petit Ravellois

LETTRE D'INFORMATION AUX HABITANTS JUIN 2016 - N° 5

## **Ravelloises, Ravellois,**

La fête inter-associations du 4 juin dernier a été une très grande réussite ; elle a démontré la capacité et la volonté de nos associations et des Ravellois de faire preuve de solidarité et de grande générosité dans l'unique but d'animer, de faire vivre notre village en partageant un grand moment de convivialité intergénérationnel. Par leur présence importante, les Ravellois montrent qu'ils s'impliquent pour préserver et développer « le bon-vivre » ou « le vivre-ensemble » dans notre village.

C'est l'occasion pour moi de dire combien je suis fier du dynamisme de Ravel et de la bonne cohésion des associations. Avec toute l'équipe municipale, je remercie toutes celles et tous ceux qui s'activent en donnant de leur temps, en faisant partager leur passion et qui s'investissent dans la vie de notre village pour qu'il garde son âme. Merci à tous !

Élus depuis deux ans, l'équipe municipale et moi-même poursuivons notre action dont nous vous informons très régulièrement par le biais du « *Ravellois* » et du « *Petit Ravellois* » ainsi que par le site Internet de la mairie ([www.ravel63.fr](http://www.ravel63.fr)). Ainsi, comme nous nous y étions engagés dans notre campagne électorale, le projet relatif à la dénomination des rues et à la numérotation des habitations a été lancé. L'aboutissement de ce chantier demandera plusieurs mois, entre diagnostic de l'existant, analyse et étude des solutions et réalisation matérielle. Nous ne manquerons pas de vous rendre compte précisément de l'avancée de ce projet très concret pour tous les Ravellois.

Comme vous le savez, le château de Ravel a vécu un triste sinistre dans la nuit du 8 au 9 juin puisqu'un incendie s'est déclaré dans une des tours qui avait fait l'objet d'une récente restauration et s'est propagé sur une partie de la façade du côté de l'entrée actuelle. Cet incident est, bien entendu, regrettable pour le patrimoine de notre commune et pour les propriétaires du château auprès de qui la municipalité réitère tout son soutien. Je souhaite aussi témoigner de l'excellent travail des pompiers qui, venus en nombre, ont permis de préserver la majorité des biens de valeur historique.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une période estivale très agréable !

*Le maire, Didier BLANC*

### **HORAIRES DE LA MAIRIE**

**Lundi de 14 h à 17 h - Mardi et jeudi de 9 h à 12 h  
Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

## ■ LA FÊTE INTERJEUX

Lorsque plusieurs présidents d'association ont émis l'idée d'une fête de village interassociations, la mairie, enthousiaste, a tout de suite répondu favorablement. Et cette grande fête a eu lieu à Ravel le samedi 4 juin avec pour objectif de collecter des fonds en vue d'acheter du matériel pour améliorer l'équipement de notre salle polyvalente de Matraud. Toutes les associations ont adhéré à cette idée et ont pris part à sa concrétisation, ne ménageant pas leurs efforts pour en faire un événement réussi et ouvert à tous.

De plus, cette volonté de se fédérer autour d'un projet commun démontre aussi la volonté des associations et des Ravellois de s'investir dans l'animation de leur village en le faisant vivre d'une manière simple : s'amuser, partager tout en permettant d'enrichir le bien collectif ! La fête était placée sous le signe du jeu, quoi de mieux pour amuser petits et grands !!

Ainsi, les associations ont organisé différents jeux sur le Breuil : tir à la carabine pour la chasse, ballon prisonnier pour Acti Souffle, course en sac pour Latino, jeu du seau d'eau pour l'amicale, bowling pour le tennis, le comité des potiers un atelier poterie... sans oublier « la fameuse » poutre savonneuse de la pêche. Les participants ont pris part aux jeux par équipe unisexe et intergénérationnelle de quatre à dix personnes ; les douze équipes adultes et les six équipes enfants se sont affrontées ou ont relevé des défis.

Malgré une météo incertaine, par chance aucune goutte de pluie n'est venue troubler les réjouissances et les participants de tous âges ont pu s'en donner à cœur joie. La journée, qui fut très festive dans une ambiance joyeuse et bon enfant, s'est poursuivie avec un repas dansant au Breuil (moules/frites), apprécié par de nombreuses personnes.

## ■ BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES

Cette année, l'organisation du balayage mécanique des rues a été revue en collaboration avec la SEMERAP.

Pour des raisons techniques et financières, il a été retenu deux interventions dans le bourg et les hameaux suivants : Le Motet, Les Courtieux, chez Marteloux, aux Auriaux, aux Géries et chez Tarteyre.

Le premier passage de la balayeuse s'est effectué courant mai, et le second est prévu le jeudi 20 octobre.

Afin d'améliorer l'intervention du service, il convient de limiter le stationnement sur les chaussées devant être balayées.

## ■ STATIONNEMENT ET PASSAGE DES VÉHICULES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL PRIORITAIRES\*

Pour faciliter l'intervention des véhicules d'intérêt général prioritaires, nous vous demandons toute votre vigilance pour le stationnement de votre véhicule.

Afin de limiter l'encombrement des voies publiques (souvent étroites sur notre commune), tout stationnement ou arrêt doit être placé autant que possible hors de la chaussée de manière à gêner le moins possible la circulation.

\*Sapeurs pompiers, SMUR, ambulance, déneigeuse...

## ■ NOUVELLES DISPOSITIONS DU SDIS 63

A partir du 1<sup>er</sup> juin, les sapeurs pompiers se recentrent sur leurs missions d'urgence. S'ils sont sollicités pour des nids d'héménoptères ou des déblocages d'ascenseurs, ces missions seront facturées.

Le SDIS63 incite à faire appel à des sociétés privées.

*Plus de détails affichés en mairie ou sur notre site internet.*

## ■ SERVICE DU SIASD ET DE L'ASSOCIATION AIDER

Service de Soins Infirmiers A Domicile et Association d'Aide à Domicile

Pour une meilleure qualité de vie, le SIASD et l'association AIDER vous proposent une équipe à votre écoute qui vous conseille et vous aide à trouver la solution à vos problèmes.

**Leurs compétences sont des :**

Missions autonomie : Aides aux personnes âgées ou/et handicapées - Assistance de vie - Livraison de repas - Soins d'hygiène, de prévention et de bien-être - Transferts et déplacements - Garde à domicile de jour, de nuit - Téléassistance - Aide à la prise de médicaments - Garde malade - Soins infirmiers à domicile.

Missions Domicile et Famille : Petits travaux de bricolage et de jardinage - Assistance administrative - Garde d'enfants de - de 3 ans et + de 3 ans - Ménage-repassage - Livraison de courses à domicile.

**Pour qui?**

Personnes retraitées, personnes en situation de handicap et aussi les familles

**Quels financements?**

APA, caisses de retraite, CAF, mutuelle, assurances, aide sociale, CPAM (soins palliatifs) et CESU préfinancés.

Possibilités de réduction d'impôts jusqu'à 50% des frais engagés.

**Où s'adresser?**

Au SIASD ou à l'association AIDER - 29 bis, avenue de Verdun

63190 LEZOUX - Tél. 04.73.73.18.86 - Mail : siad.lezoux@orange.fr

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux commerçants : l'épicerie multi-services « *Alimentation chez Lui* » qui a ouvert début avril sur la place de l'église. Présent aussi sur cette même place le jeudi matin une *boucherie - charcuterie - volailles*. Bien sûr le marché du mercredi matin accueille toujours *la crèmerie et le primeur*. Le *camion Pizza* vient régulièrement le mardi soir. A noter aussi *Mam'Irène* tous les dimanches sur les bords de l'étang : restauration rapide, vous pouvez déjeuner sur place ou emporter. Ces nouveaux commerçants, permanents ou itinérants complètent les services proposés par nos commerçants bien ancrés dans notre village ou tout nouvellement installés la *Boulangerie d'antan*, le bar-pressé « *Chez L* », et le salon *Pink'Hair* ! Nous leur souhaitons à tous que leur activité se développe à la hauteur de leur espérance, et nous comptons sur vous pour les soutenir.

**Vous pouvez retrouver sur notre site Internet  
toutes leurs coordonnées et leurs horaires d'ouverture**

## ■ BRÈVES

- **Visite du château** : Entrée gratuite annuelle pour les habitants de la commune uniquement en venant chercher les tickets en mairie avant la visite.
- **Travaux au Motet** : Suite à l'enfouissement des réseaux ERDF, les trottoirs du lotissement ont été restaurés.
- **Travaux de voirie** : Une partie du tapis de la DC11 (route du château direction Lezoux) a été refaite.
- **Rappel** : Suite aux violents orages, il est rappelé que l'entretien des accès, revêtement, tête de pont et buse permettant l'accès à sa propriété, est à la charge du riverain propriétaire de l'ouvrage. En cas de défaut d'entretien leur responsabilité peut être engagée.
- **Civisme** : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :  
*Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30*  
*Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h*  
*Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h*

## Agenda des manifestations

### → JUILLET

✓ 13 juillet : feux d'artifices

### → SEPTEMBRE

✓ 17 et 18 septembre : marché des potiers

### → OCTOBRE

✓ 9 octobre : randonnée de l'Amicale Laïque

✓ 16 octobre : repas Comité de Jumelage

✓ 23 octobre : thé dansant Vivre et Sourire

### → NOVEMBRE

✓ 6 novembre : repas du Tennis

✓ 11 novembre : commémoration armistice

### → DÉCEMBRE

✓ 2 et 3 décembre : Téléthon

✓ 4 décembre : repas de Noël des anciens

✓ 17 décembre : arbre de Noël  
Amicale Laïque

Retrouvez toutes les infos

sur notre site Internet

[www.ravel63.fr](http://www.ravel63.fr)